

# f.l.h.p.a.

fédération languedocienne de l'hôtellerie de plein air

POUR INFORMATION

Monsieur le Rédacteur en Chef  
Journal LE CARAVANIER  
EDIREGIE  
BP 156  
75463 PARIS Cedex

le 10 Juillet 1984

Monsieur,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons pris connaissance de l'article réalisé par Monsieur P. FRUSTIER sur la station du GRAU du ROI dans le Gard, paru dans le n°118 du Journal LE CARAVANIER.

Nous vous remercions d'avoir, par cet excellent article, présenté tout l'attrait du camping dans cette station, à une période où nos hôtels de plein air ont besoin de promotion.

Nous sommes à votre disposition pour recevoir et aider un journaliste qui voudrait s'intéresser à une station ou un site touristiques de l'Hérault. Ce département offre en effet, une grande capacité d'accueil en hôtellerie de plein air dans l'arrière-pays ou sur le littoral.

Les caractéristiques d'équipement de l'ensemble de ces campings sont répertoriées dans un fichier extrêmement précis que vous pouvez consulter auprès de notre secrétariat.

Vous renouvelant tous nos remerciements, nous vous prions d'agréer Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

*Bon cordialement,*

Bernard SAUVAIRE

*B. Sauvaire*  
Président

# comité départemental du tourisme

## vendée



JPL/GA 84 557

La Roche-sur-Yon,  
le 06 Novembre 1984

28 NOV. 1984

L'OFFICIEL DES TERRAINS DE  
CAMPING-CARAVANING

A l'attention de Monsieur FRUSTIER  
B.P. 379  
75869 PARIS CEDEX 18

Monsieur,

Je viens de prendre connaissance de l'article que vous avez consacré à la Vendée, dans le dernier numéro de "L'Officiel des Terrains de Camping-Caravaning".

C'est avec plaisir que j'ai noté que cet article reprenait avec la plus grande exactitude, la teneur des propos que nous avons échangés, je tiens à vous en remercier.

S'agissant en particulier du projet de modification du règlement départemental des aides aux hébergements, je vous signale que le rapport sera soumis dans quelques semaines au Conseil Général. Je vous tiendrai au courant du sort qui lui aura été réservé.

Pour ce qui concerne les statistiques dont, comme moi, vous déplorez le caractère pas trop succinct, je puis vous indiquer qu'en Octobre ou Novembre 1985, se tiendront les 3ème Etats Généraux du Tourisme Vendéen, pour lesquels il est prévu de réaliser une enquête plus précise que celle réalisée en 1983. Par ailleurs, le contrat de plan Etat-Région a prévu la mise en place du "Réseau d'Information Economique du Tourisme" (RIET) qui, je l'espère permettra, à moyen terme, de disposer d'un appareil statistique fiable.

Je me tiens bien sûr à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et serai toujours heureux de vous accueillir en Vendée.

Je vous prie d'agrèer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur au Tourisme,

Jean-Pierre LAMBOTTE

8, Place Napoléon, 85000 LA ROCHE SUR YON

Tél. (51) 05.45.28 et 05.50.70 poste 367